

Nos déchets ont de la ressource !

## L'actu

# Lancement de la filière biométhane sur le site Méthavalor ! Du biogaz au biométhane...



• Conférence sous chapiteau



• Coupé de ruban devant l'unité d'épuration AIR LIQUIDE et le poste d'injection GrDF



• Coupé de ruban devant la station GNVERT et la flotte IVECO

Dans le cadre de son projet de développement d'une filière biométhane sur le site Méthavalor, le Sydème a organisé mardi 23 octobre 2012, sous le Haut Patronage de Madame Delphine BATHO, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, une journée de lancement de la filière biométhane avec ses partenaires.



Parallèlement à la valorisation d'une partie du biogaz par cogénération (valorisation en électricité et en chaleur), le Sydème a souhaité s'inscrire dans une filière d'avenir avec la mise en place d'une valorisation sous forme de biométhane injecté dans le réseau public et une utilisation en aval comme biocarburant dans une flotte de véhicules fonctionnant au gaz comprimé (GNV).

Cet événement a mis en avant la combinaison de technologies véritablement innovantes sur un même site : **la méthanisation de biodéchets à partir d'une collecte multflux, l'épuration du biogaz, l'injection de biométhane dans le réseau public, une station publique biométhane et une flotte de véhicules au gaz allant de l'utilitaire au Poids Lourd 44 tonnes.**

## Zoom sur le tri des boîtes à œufs

Finis le casse-tête pour le tri de vos boîtes à œufs ! Adoptez les bons geste de tri...



Déposez vos boîtes à œufs en carton dans le sac orange ou le sac de tri transparent réservé aux recyclables.

Les boîtes à œufs en carton sont fabriquées à partir de papier carton recyclé et peuvent donc être déposées dans votre sac orange ou votre sac de tri transparent : elles sont recyclables !



Déposez vos boîtes à œufs en plastique dans le sac bleu réservé aux résiduels ou le sac des ordures ménagères.

Les boîtes à œufs en plastique, par contre, sont à déposer dans le sac bleu réservé aux résiduels ou le sac des ordures ménagères. Elles ne peuvent pas être déposées dans le sac réservé aux recyclables car nous n'avons pas de filière de valorisation pour ce type d'emballages sur notre territoire.



ASTUCE

**Vous pouvez également réutiliser vos boîtes à œufs pour acheter vos œufs au marché ou encore en faire des palettes de peinture pour vos enfants. Pensez-y !**

**Astuces de l'écocitoyen**  
Trier mieux, trier plus... c'est bien, mais il est aussi important de réduire nos déchets alors apprenons à mieux consommer !



**Stop au gaspillage alimentaire**  
En évitant le gaspillage alimentaire, je peux réduire mes déchets de 20 kg par personne et par an.

Tous les bons gestes sur : [reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)

Contactez-nous au : **N° Vert 0800 600 057**

Appel gratuit depuis un poste fixe

Plus d'infos sur : [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

Avec le soutien de :



ECO  
EMBALLAGES

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie